

FORMATION au PERMIS L5e

-Motocyclette 125 cm³ ou Scooter à 3 roues-

Réf de l'action : ECF T084.PR indice 04 du 17/02/2026

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable de conduire une motocyclette 125 cm³ ou un scooter à 3 roues (catégorie L5e) en toute sécurité.

PUBLIC CONCERNE

- Toute personne souhaitant conduire une motocyclette légère entrant dans la catégorie concernée
- Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation, n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter. Une analyse de vos besoins spécifiques sera réalisée. Nous vous invitons à nous faire parvenir toute demande d'aménagement ou de compensation lors de votre inscription. Nous vous mettrons en relation avec notre réseau d'acteurs du champ du handicap le cas échéant.

PRE-REQUIS

- Personne titulaire du permis de la catégorie B en cours de validité, depuis au moins 2 ans,
- Dans le cas d'un scooter à 3 roues, avoir 21 ans au moins.

AVERTISSEMENT

- La formation est accessible un mois avant la date anniversaire des 2 ans d'obtention du permis B.
- Sont dispensés :
 - Les détenteurs du permis B avec équivalence A1 (avant le 1er mars 1980),
 - Les titulaires du permis B qui justifient une pratique de la conduite d'une motocyclette 125 cm³ au cours des 5 dernières années avant le 1er janvier 2011 (ex : un relevé d'information auprès d'un assureur),
 - Les titulaires du permis B depuis au moins 2 ans qui justifient une pratique de la conduite d'un scooter à 3 roues ou motocyclette au cours des 5 dernières années avant le 1er janvier 2011.

MODALITES ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis (le cas échéant),
- Modalités d'inscription : merci de contacter notre agence par téléphone ou mail. Plus d'informations sur notre site internet ecf.asso.fr.
- 14 jours à compter de la demande de renseignements du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation en présentiel

PROGRAMME / CONTENU

- Le véhicule : organes, équipements, contrôles.
- Le conducteur : documents réglementaires, état physique, équipement du motard et du passager, utilisation rationnelle d'une motocyclette, transport d'un passager.
- Les usagers : communication intelligente, piétons, conducteurs de deux-roues, conducteurs des autres véhicules, animaux, accidents de la circulation, statistiques, comportement en cas d'accident.
- Les 3 premiers points représentent 2h
- La conduite hors circulation : maîtrise du véhicule à allure lente, freinage.... 2h
- La conduite en circulation : positionnement sur la chaussée, adapter son allure, s'insérer dans la circulation, aborder un virage, aborder une intersection, les dangers particuliers. 3h

MOYENS HUMAINS

- Enseignants titulaires du Titre professionnel « Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière » et du CCS « Deux Roues » ou d'un diplôme admis en équivalence et de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité
- Personne en charge des relations avec le stagiaire et les personnes en situation de handicap : merci de contacter notre agence.

METHODES ET MOYENS MOBILISES

- Méthodes pédagogiques multiples en présentiel actives et expositives.
- Salle de cours équipées de moyens multimédias,
- Piste,
- Motocyclettes répondant au cahier des charges de l'arrêté du 23/04/2012,
- Equipement de radioguidage homologué,
- Gilet de haute-visibilité portant la mention " moto-école ",
- Equipement de protection individuelle obligatoire apporté par le stagiaire :
 - un casque de type homologué conformément à l'article R. 431-1 du code de la route,
 - des gants homologués conformément à l'article R. 431-1-2 du code de la route,
 - un blouson ou d'une veste manches longues,
 - un pantalon ou d'une combinaison
 - de bottes ou de chaussures montantes, (les bottes en caoutchouc et les coupe-vent ne sont pas autorisés)
- Ressources pédagogiques (outils, supports et ouvrages réglementaires de la formation remis aux stagiaires le cas échéant)

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DES ACQUIS

- L'assiduité des stagiaires est attestée par un état de présence par demi-journée et confirmé par le formateur
- Evaluations théoriques et pratiques en continue.
- Une évaluation de satisfaction peut être réalisée à la demande du stagiaire.

RESULTATS ATTENDUS

Cette formation vise l'acquisition des compétences nécessaires à la conduite d'une motocyclette 125 cm³ ou d'un scooter à trois roues (catégorie L5e) en toute sécurité et conformément à la réglementation en vigueur.

Les résultats de satisfaction des stagiaires sont disponibles et consultables en agence.

SANCTION VISEE

- Attestation de suivi de formation 125 cm³ (7h).
- L'attestation de formation devra être présentée à toute réquisition des agents de l'autorité compétente en même temps que le permis de conduire B en cours de validité.
- En cas d'invalidation ou d'annulation du permis de conduire, la formation suivie reste acquise
- Attestation de fin de formation.
- Formation non éligible au CPF
- Organisme agréé Cf site www.ecf.asso.fr de l'Agence.

EFFECTIFS

- Effectif minimum et maximum : Nous contacter

DUREE DE LA FORMATION

- Durée réglementaire minimale en présentiel : 7h

TARIFS ET MODALITES DE FINANCEMENT

Les tarifs sont consultables sur notre grille tarifaire unitaire affichée en agence et disponibles sur simple demande. Un devis détaillé et personnalisé est systématiquement remis avant toute inscription.

INDICATEURS DE RESULTATS

Les indicateurs de résultats (taux de satisfaction des stagiaires, taux de réalisation de la formation, taux d'achèvement du parcours) sont affichés en agence et communiqués à toute personne en faisant la demande.

MODALITES D'INFORMATION DU PUBLIC

L'ensemble des informations relatives à la formation (objectifs, contenu, durée, modalités, délais d'accès, tarifs et résultats) est accessible en agence et communiqué préalablement à toute contractualisation. Pour toute demande d'information complémentaire, de devis personnalisé ou de communication des indicateurs de résultats :

E-mail : contact@ecf-prisme.fr

Téléphone : 04 22 97 03 20